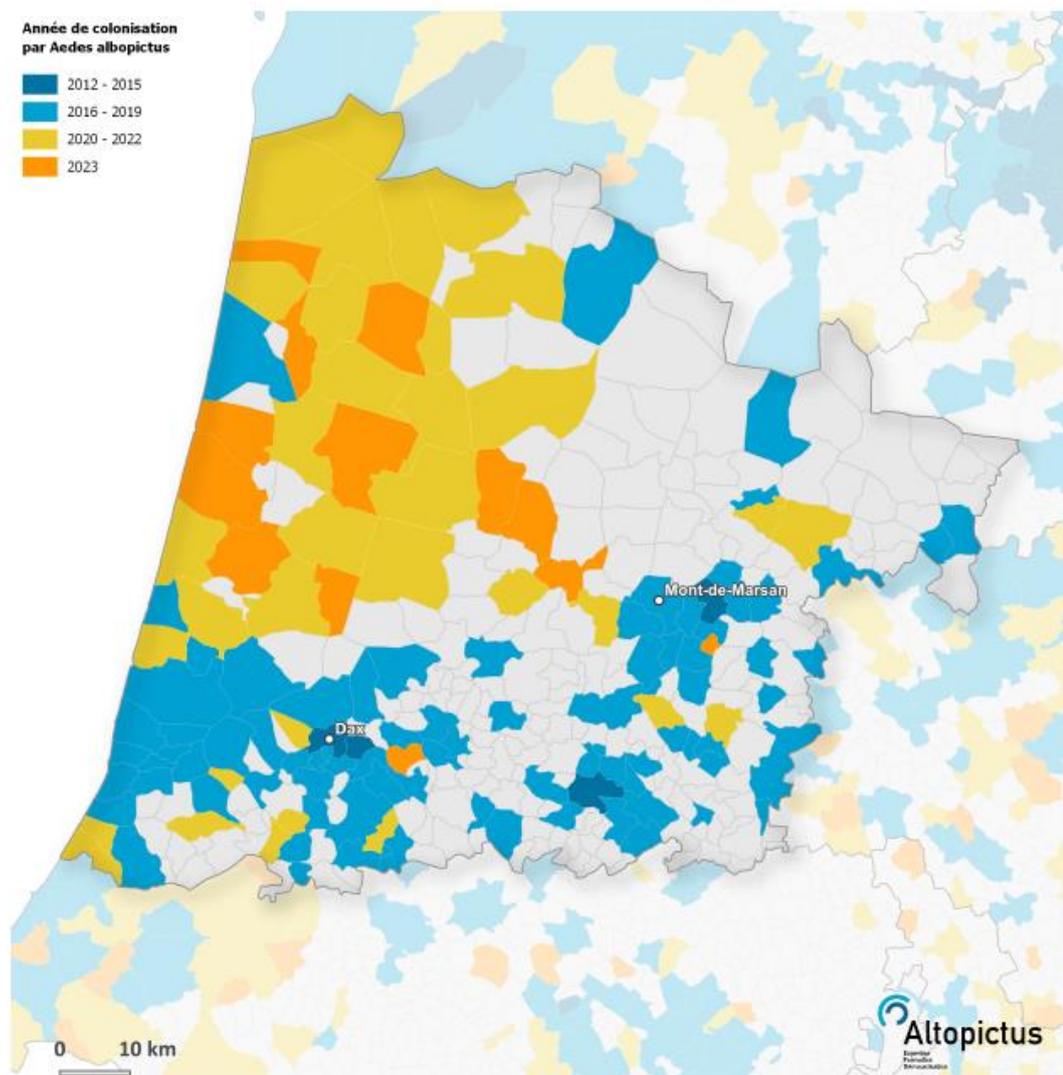


## Bilan 2023

### Evolution de l'implantation du moustique tigre dans les Landes

Depuis 2015, **Les Landes sont classées en département « colonisé »** par le moustique tigre (*Aedes albopictus*) suite au constat de son implantation dans plusieurs communes du département. Son aire d'implantation continue à s'étendre et atteint, fin 2023, **134 communes** (sur 327) soit **41 % des communes et 80 % de la population** départementale compte tenu de leur démographie. Ce classement est réalisé après une surveillance entomologique, présentée ci-après, mais le moustique tigre est très probablement présent dans des communes non encore officiellement colonisées. L'extension du moustique est inévitable et l'ensemble des communes des Landes seront très vraisemblablement, à terme, colonisées à des densités plus ou moins importantes en fonction de l'efficacité des actions de luttes locales.



Carte 1 : localisation des communes officiellement colonisées (Source : opérateur ARS)

## Risques sanitaires et situation épidémiologique 2023 dans les Landes :

### Dengue et chikungunya

Potentiellement vecteur<sup>1</sup> des maladies de la dengue, du chikungunya, ou du Zika, le moustique tigre présente un risque de santé publique. C'est pourquoi, l'Agence régionale de Santé en lien avec Santé Publique France réalise une surveillance épidémiologique de ces maladies afin de pouvoir intervenir rapidement et éviter ainsi le départ d'épidémies.

Lorsqu'un cas de dengue, chikungunya ou Zika est repéré par un médecin, l'ARS effectue immédiatement une enquête pour déterminer les lieux fréquentés par la personne malade et demande la réalisation de prospections (enquêtes de terrain) pour mettre en œuvre, si nécessaire, des mesures de lutte contre les moustiques tigres, par la suppression des gîtes larvaires et la réalisation de traitements biocides.

Le nombre de cas importés est fortement corrélé à la situation épidémique dans le monde et peut varier de manière importante d'une année sur l'autre. Après une année avec très peu de cas d'arboviroses dans les Landes, l'année 2023 est caractérisée par une hausse très significative du nombre de cas importés, liée en grande partie aux épidémies de dengue en cours aux Antilles et en Guyane.

**En 2023, 16 personnes atteintes d'arboviroses (15 dengue et 1 chikungunya) domiciliées dans les Landes** ont été identifiées, contaminées à l'étranger, auxquelles il convient d'ajouter **6 autres personnes atteintes de la dengue**, non domiciliées dans les Landes, qui ont cependant **fréquenté le département** pendant leur période de virémie<sup>2</sup> (période à risque de transmission en cas de piqure par un moustique tigre). Parmi ces situations, 13 cas ont nécessité de solliciter l'opérateur de l'ARS pour conduire des investigations de terrain des enquêtes de terrain qui ont conduit à la réalisation de **23 prospections entomologiques** et **17 opérations de démoustication ciblées**, en raison de risque de transmission épidémique.

### Cas particuliers du West Nile et USUTU

**En 2023, des personnes atteintes d'une infection à virus West Nile (VWN) ont été signalés pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine**, avec une circulation du virus constatée essentiellement en Gironde, en Charente-Maritime et en Charente. Par ailleurs, des personnes atteintes du virus **USUTU** (repéré pour la première fois en Nouvelle-Aquitaine en 2022) ont également été détectées en région Nouvelle-Aquitaine **dont 1 dans le département des Landes**. Des cas suspects ont également été identifiés et investigués par mesure de précaution compte tenu des délais de confirmation biologique encore assez longs pour ces virus.

Les virus West-Nile et USUTU, de la même famille et très proches, circulent essentiellement parmi les oiseaux. Ils peuvent être transmis accidentellement à l'Homme par la piqure de certains moustiques, principalement les moustiques ornithophiles du genre *Culex*, appelé « moustique commun », présent dans tous les milieux et typique des marais. Le moustique de genre *Culex* est une espèce endémique, distincte du moustique tigre *Aedes albopictus*. Ils piquent essentiellement au coucher du soleil et durant la nuit, en extérieur et dans les habitations. **Les virus WEST-NILE et USUTU ne se transmettent pas de l'Homme aux moustiques, la contamination de l'Homme est une impasse épidémiologique.**

Des mesures de contrôle et de gestion ont été mises en place en fonction des éléments recueillis au cours de ces investigations. Une prospection des gîtes larvaires a été effectuée dans les Landes, suivis de traitements larvicides et l'installation de 2 pièges de surveillance à moustiques adultes pendant 24h près du domicile d'un cas.

<sup>1</sup> Vecteur : le moustique tigre est vecteur de maladies, c'est-à-dire qu'il peut transmettre une maladie s'il pique au préalable une personne infectée revenant d'une zone à risque.

<sup>2</sup> Virémie : période de 10 jours environ où le virus est présent dans le sang de la personne malade (période à risque de transmission).

## Organisation de la surveillance de moustiques invasifs dans les Landes :

Une **surveillance entomologique** (des populations de moustiques) est réalisée sur la région par 5 opérateurs missionnés par l'ARS Nouvelle-Aquitaine. Dans le département des Landes, cette surveillance est assurée par la société Altopictus, organisme habilité et missionné par un marché public, qui assure également les missions de prospections et de traitements larvicides ou biocides, demandés si nécessaire par l'ARS pour endiguer tout risque épidémique.

La surveillance a été assurée en 2023 par l'installation d'un réseau de pièges pondoirs de surveillance, déployé de mai à novembre, période d'activité du moustique tigre. Elle est complétée par l'examen des signalements citoyens effectués sur la plateforme nationale :

[www.signalement-moustique.anses.fr](http://www.signalement-moustique.anses.fr)

Aucune autre espèce invasive que le moustique tigre n'a été identifiée lors de cette surveillance.

### Réseau de pièges :

**En 2023, un réseau de 27 pièges de surveillance** a été installé (3 pièges par site) dans les Landes, redéployés dans de nouvelles communes au fil du constat de la colonisation de la commune surveillée. Des pièges de surveillance ont également été installés tout le long de la saison d'activité du moustique tigre dans des secteurs sensibles. Ainsi, 54 pièges ont été surveillés dans les Landes, dans les secteurs suivants :

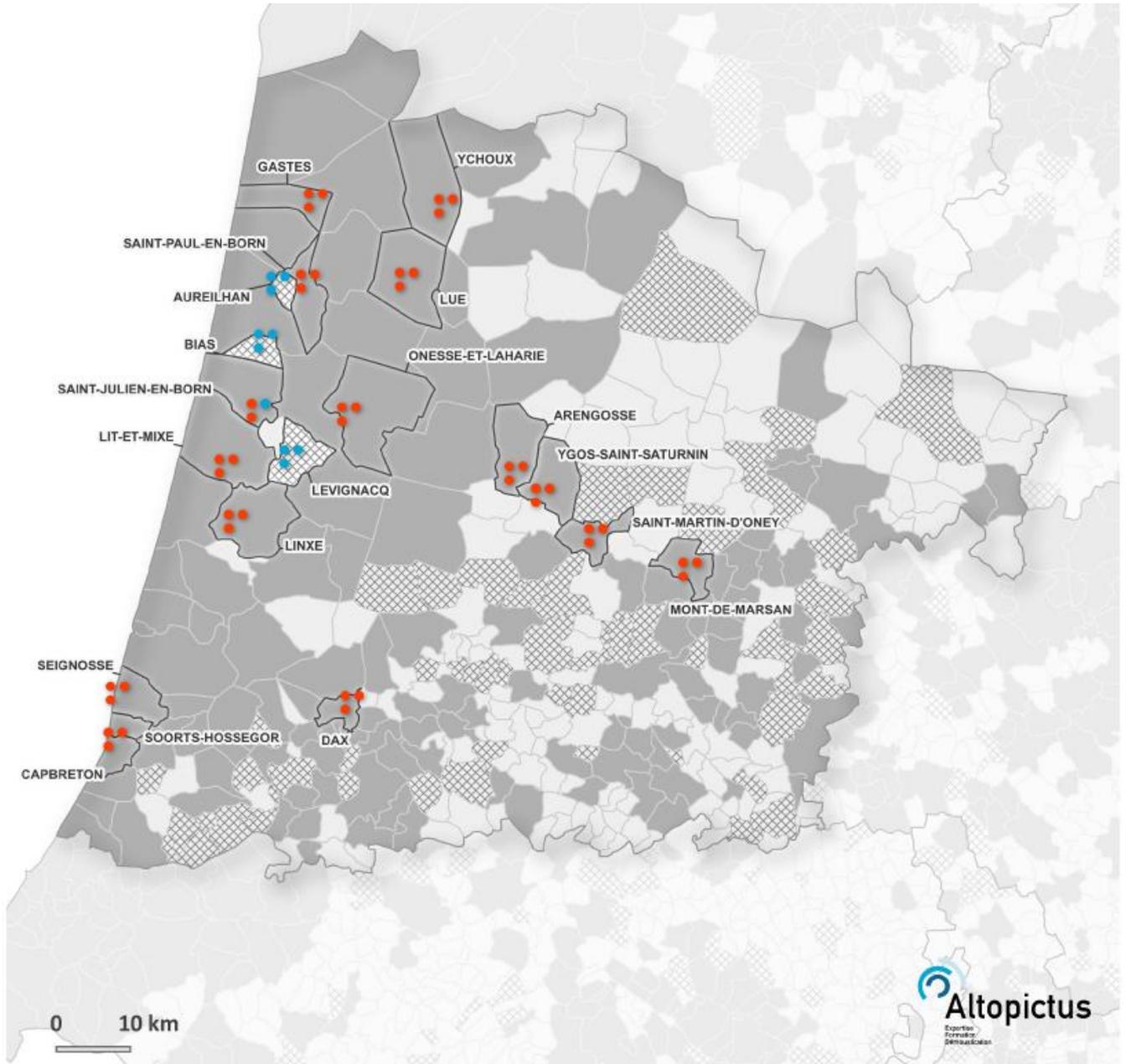
- 13 communes non colonisées en début de surveillance (surveillance de 4 communes simultanément par mois) ;
- 2 agglomérations touristiques colonisées sur le littoral ;
- 1 site d'importation/d'exportation de pneus ;
- 2 établissements de santé : Centre Hospitalier de Dax et Site LAYNE du Centre Hospitalier de MONT-DE-MARSAN.

Tous les pièges sont « relevés » et expertisés 1 fois par mois (identification et comptabilisation des œufs déposés sur les supports de relève) jusqu'à leur retrait. La plupart des communes ont été classées comme colonisées au bout de 2 relèves seulement, ce qui témoigne de la forte colonisation du département par le moustique tigre. **Sur les 54 pièges pondoirs suivis en 2023, 81 % ont été positifs au moins une fois** (identification d'œufs de moustique tigre).

### Signalements citoyens :

**En 2023, du 1<sup>er</sup> janvier au 30 novembre, 120 signalements effectués dans le département des Landes** ont été réceptionnés sur la plateforme dédiée, dont 34 dans des communes non classées colonisées lors de la demande. Ces derniers ont été investigués pour identifier le cas échéant de nouvelles communes colonisées par le moustique tigre. La majorité des signalements ayant pu être identifiés correspondait au moustique tigre.

Bien que la plupart des signalements proviennent des zones les plus peuplées, de nombreux signalements sont répartis sur l'ensemble du territoire landais (cf. carte 3). La participation citoyenne dans les Landes est légèrement supérieure à la moyenne en Nouvelle-Aquitaine, avec 29 signalements pour 100 000 habitants, contre 25 pour la région. Il est également supérieur à 2022 qui comptabilisait alors 22 signalements pour 100 000 habitants.



**Statut des communes**

-  Non colonisée par *Ae. albopictus*
-  Détection ponctuelle d'*Ae. albopictus*
-  Colonisée par *Ae. albopictus*
-  Surveillée par pièges pondoirs

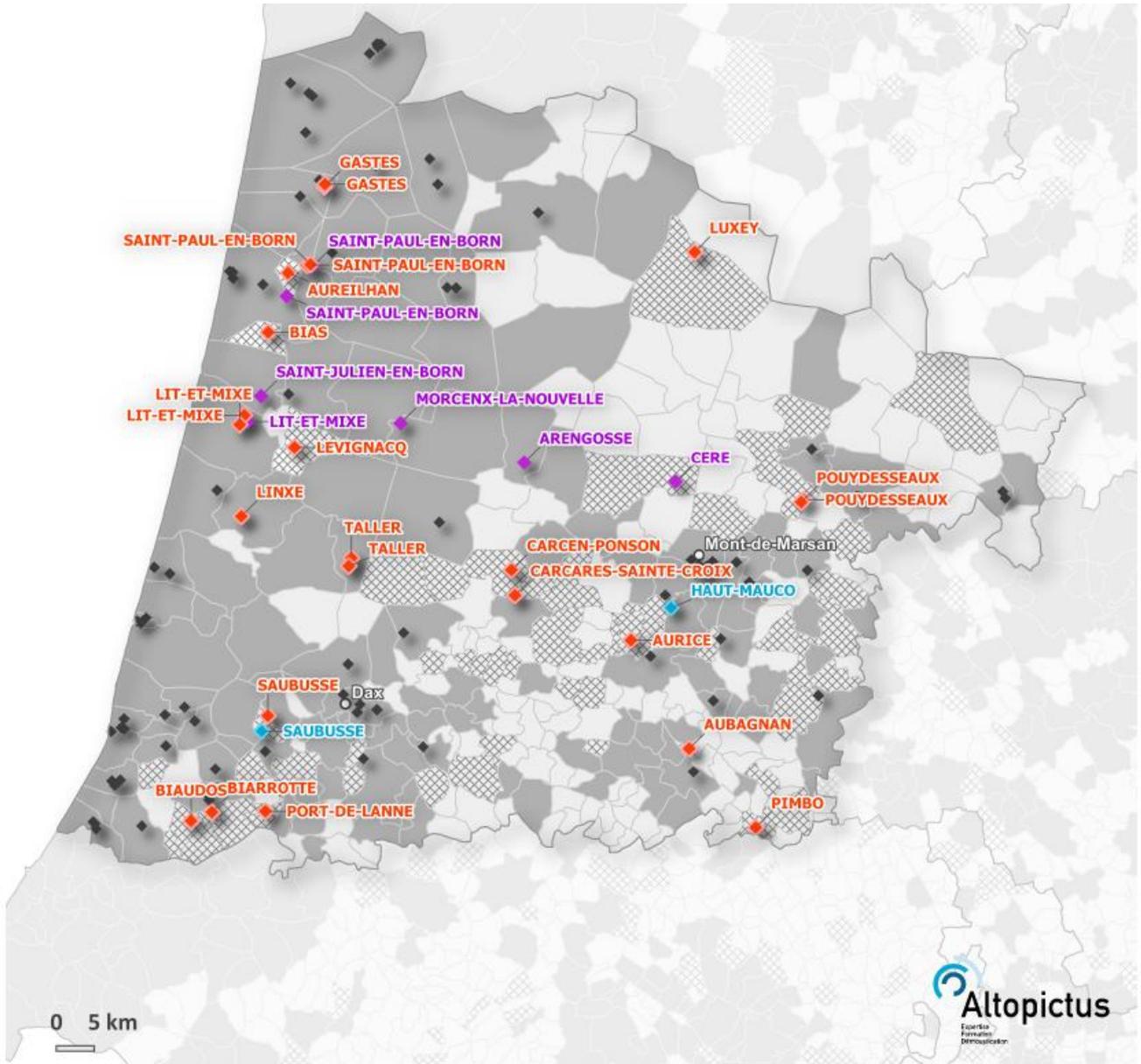
**Résultats des pièges**

-  Piège toujours négatif en 2023
-  Piège positif au moins une fois en 2023
-  Piège sans aucun résultat en 2023

**Piège pondoir**

-  Piège pondoir

**Carte 2 : Résultat de la surveillance par pièges pondoirs dans les Landes (Source : opérateur ARS)**



Carte 3 : Localisation des signalements citoyens reçus en 2023 dans les Landes (Source : opérateur ARS)



### Communes classées colonisées

Une commune est classée comme « colonisée » par *Aedes albopictus* si au moins l'un des trois critères suivants est rempli :

- des œufs sont observés sur 3 relevés successifs d'un même piège pondoir ;
- la prospection entomologique permet l'observation de larves et/ou d'adultes dans un rayon supérieur à 150 mètres autour d'un signalement ou d'un piège positif ;
- la distance entre 2 pièges positifs ou 2 signalements positifs est supérieure à 500 m.

**Fin 2023, 134 communes landaises sont classées comme colonisées (13 nouvelles communes par rapport à 2022).**

Communes nouvellement colonisées par <i>Aedes albopictus</i>					
1	ARENGOSSE	6	LÛE	10	SAINT-PAUL-EN-BORN
2	ARTASSENX	7	ONESSE-ET-LAHARIE	11	SORT-EN-CHALOSSE
3	GASTES	8	SAINT-JULIEN-EN-BORN	12	TALLER
4	LINXE	9	SAINT-MARTIN-D'ONEY	13	YGOS-SAINT-SATURNIN
5	LIT-ET-MIXE				

Le moustique tigre a, par ailleurs, été détecté dans 14 communes sans que celles-ci aient pu être classées comme colonisées :

Communes avec détections ponctuelles d' <i>Aedes albopictus</i> (non colonisées)					
a	AUBAGNAN	f	BIAUDOS	k	PIMBO
b	AUREILHAN	g	CARCARES-SAINTE-CROIX	l	PORT-DE-LANNE
c	AURICE	h	CARCEN-PONSON	m	POUYDESSEAUX
d	BIARROTTE	i	LEVIGNACQ	n	SAUBUSSE
e	BIAS	j	LUXEY		

### Liste des communes landaises classées colonisées avant 2023 :

COMMUNES			
AIRE-SUR-L'ADOUR	HAGETMAU	MUGRON	SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX
AMOU	HEUGAS	NARROSSE	SAINT-PANDELON
ANGRESSE	HINX	OYREGAVE	SAINT-PAUL-LES-DAX
AZUR	HORSARRIEU	OYRELUY	SAINT-PERDON
BASCONS	JOSSE	ONDRES	SAINT-PIERRE-DU-MONT
BELUS	LABASTIDE-D'ARMAGNAC	ORIST	SAINT-SEVER
BENESSE-MAREMNE	LABATUT	ORTHEVIELLE	SAINT-VINCENT-DE-PAUL
BENQUET	LABENNE	PARENTIS-EN-BORN	SAINT-VINCENT-DE-TYROSSE
BISCARROSSE	LABOUHEYRE	PAYROS-CAZAUTETS	SAINT-YAGUEN
BOUGUE	LAGLORIEUSE	PEYREHORADE	SAMADET
BOURDALAT	LATRILLE	PISSOS	SANGUINET
BRETAGNE-DE-MARSAN	LE VIGNAU	PONTENX-LES-FORGES	SARBAZAN
BUANES	LEON	PONTONX-SUR-L'ADOUR	SAUBION
CAGNOTTE	LESPERON	POUILLON	SAUGNAC-ET-CAMBRAN
CAPBRETON	MAGESCQ	POYARTIN	SAUGNACQ-ET-MURET
CASTEL-SARRAZIN	MANT	RENUMG	SEIGNOSSE
CASTETS	MAZEROLLES	RETJONS	SERRES-GASTON
CLASSUN	MEES	RION-DES-LANDES	SEYRESSE
CLERMONT	MESSANGES	RIVIERE-SAAS-ET-GOURBY	SOLFERINO
COUDURES	MEZOS	ROQUEFORT	SOORTS-HOSSEGOR
DAX	MIMBASTE	SABRES	SORE
DUMES	MIMIZAN	SAINT-CRICQ-CHALOSSE	SOUSTONS
ESCALANS	MISSION	SAINT-CRICQ-VILLENEUVE	TARNOS
ESCOURCE	MOLIETS-ET-MAA	SAINTE-COLOMBE	TARTAS
EUGENIE-LES-BAINS	MOMUY	SAINTE-EULALIE-EN-BORN	TERCIS-LES-BAINS
FARGUES	MONSEGUR	SAINT-GEIN	TOSSE
GABARRET	MONT-DE-MARSAN	SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE	VIELLE-SAINT-GIRONS
GAILLERES	MONTFORT-EN-CHALOSSE	SAINT-JEAN-DE-MARSACQ	VIEUX-BOUCAU-LES-BAINS
GAMARDE-LES-BAINS	MONTGAILLARD	SAINT-JUSTIN	VILLENEUVE-DE-MARSAN
GRENADE-SUR-L'ADOUR	MORCENX-LA-NOUVELLE	SAINT-MARTIN-DE-HINX	YCHOUX
HABAS			



### Information et mobilisation sociale

Une réunion publique a été organisée à Mont-de-Marsan par la ville et l'ARS, le 23 mai 2023, en fin de journée avec un expert en entomologie d'Altopictus, où une quarantaine de montois étaient présents.

Un webinaire d'une journée "Urbanisme et moustique tigre : Comment s'adapter ?", s'est déroulé, à l'échelle de la région Nouvelle-Aquitaine, le 17 octobre 2023.

Les présentations et synthèses de cette journée sont disponibles sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine, dont les témoignages et expériences d'actions de mobilisation citoyenne de 7 communes de notre région et les synthèses graphiques humoristiques :

<https://www.graine-nouvelle-aquitaine.fr/missions-et-actions/information-ressource/173-moustique-tigre.html>

L'essentiel à savoir sur le moustique tigre réalisé, en 2023, sous la forme d'une fiche de questions/réponses humoristique de 7 pages est aussi disponible sur le site de Graine Nouvelle-Aquitaine.

Des nouvelles actions de sensibilisation/formation/information seront réalisées en 2024.

Le manuel de défense du moustique tigre, outil pédagogique destiné aux enseignants et élèves du cycle 3 (CM1/CM2 et 6ème) développé en partenariat avec Cap Science, est mis à disposition gratuitement à l'ensemble des enseignants qui en font la demande auprès de Cap science. <https://lemoustiquetigre.fr/>

Le communiqué de presse et le dossier de presse régional sont disponibles sur le site de l'ARS Nouvelle-Aquitaine ainsi que des informations nombreuses et régulièrement enrichies sur le moustique tigre et les arboviroses, destinées au grand public, aux collectivités et aux professionnels de santé (dont le kit de communication pour les collectivités (check-list des bons gestes à adopter, article clé en main... ).

<https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-4>,

Mise à disposition de l'exposition « Sur la piste du moustique tigre – l'ExpoZZition », gratuitement par prêt, auprès des collectivités. Destinée au grand public, elle se compose de 8 panneaux d'affichage mobiles (kakémonos) et est adaptée aux petits espaces. La délégation départementale des Landes incite les collectivités à déployer des animations avec leurs partenaires associatifs en santé/environnement. L'exposition peut être réservée en adressant sa demande à [ars-dd40-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-dd40-sante-environnement@ars.sante.fr) Elle sera notamment déployée à l'occasion de la fête de la nature et des Saligues organisée le 25 mai 2024, à Cazères sur l'Adour, par la communauté de communes du Pays Grenadois.





**SYNTHESE DE LA SURVEILLANCE ET DES MESURES DE LUTTE  
CONTRE LE RISQUE EPIDEMIQUE EN 2023**

Surveillance active d' <i>Aedes albopictus</i> par piégeage	
<b>54</b> pièges dans <b>19</b> communes <b>189</b> relevés	<b>72%</b> des relevés positifs en <i>Aedes albopictus</i> 26% négatifs et 2% de données inexploitable
Surveillance passive d' <i>Aedes albopictus</i> par signalement	
<b>33</b> signalements citoyens traités (86 signalements sans alerte SI-LAV)	<b>24</b> signalements positifs en <i>Aedes albopictus</i> 2 négatifs et 7 signalements classés sans suite
Opérations de lutte antivectorielle	
<b>13</b> cas importés d'arboviroses <b>23</b> enquêtes entomologiques	<b>22</b> enquêtes positives en <i>Aedes albopictus</i> (1 négative) <b>17</b> traitements de LAV et <b>14</b> évaluations
<b>1</b> cas autochtone West-Nile Virus <b>1</b> prospection entomologique	<b>1</b> prospection positive en <i>Culex pipiens</i> s.l. <b>1</b> traitement larvicide
Connaissances sur la colonisation du département	
<b>13</b> nouvelles communes colonisées <b>14</b> communes avec détection	<b>134</b> communes colonisées par <i>Aedes albopictus</i> sur 327 <b>80%</b> de la population concernée

Tableau 1 : Bilan départemental des Landes de la surveillance entomologique et des opérations de lutte contre les moustiques vecteurs de maladies autour des cas humains (Source : opérateur ARS)

Contact presse

Agence régionale de santé  
Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr

**COUPEZ L'EAU  
aux moustiques tigres !**

et passez le message à votre voisin !

